

États financiers non consolidés de

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Exercice clos le 31 mars 2022

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2022

Page

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers non consolidés

Bilan non consolidé	1
État non consolidé des résultats	2
État non consolidé de l'évolution de l'actif net	3
État non consolidé des gains et pertes de réévaluation	4
État non consolidé des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers non consolidés	6 - 31



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de l'Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital ») qui comprennent :

- le bilan non consolidé au 31 mars 2022
- l'état non consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date
- l'état non consolidé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date
- l'état non consolidé des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date
- l'état non consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidé l'Hôpital au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation non consolidé, de l'évolution de l'actif net non consolidé, ses flux de trésorerie non consolidés, et ses gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'Hôpital conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autre Informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, figurant dans un document probablement intitulé « Rapport annuel ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, figurant dans un document probablement intitulé « Rapport annuel », à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Hôpital à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Hôpital ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Hôpital.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.



Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Hôpital.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Hôpital à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Hôpital à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Page 4

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.N.P. / S.R.L.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Ottawa (Canada)
Le 6 juin 2022

L'HÔPITAL D'OTTAWA


Bilan non consolidé


Au 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	151 434 \$	46 508 \$
Encaisse affectée (note 2)	24 541	24 290
Placements à court terme	2 800	2 060
Débiteurs (note 3a))	158 179	192 725
Stocks	27 973	22 843
Frais payés d'avance	20 069	15 902
	<u>384 996</u>	<u>304 328</u>
Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles (note 3b))	6 347	5 216
Actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles (note 4)	135 724	125 087
Immobilisations corporelles (note 5)	674 410	669 192
Fonds détenus en fiducie (note 6)	13 311	12 938
Actif dérivé (note 8)	923	–
	<u>1 215 711 \$</u>	<u>1 116 761 \$</u>
Passif et Actif Net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	324 142 \$	271 475 \$
Apports reportés	67 455	42 155
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	10 459	10 382
	<u>402 056</u>	<u>324 012</u>
Dette à long terme (note 8)	99 394	104 851
Passif dérivé (note 8)	–	4 871
Avantages sociaux futurs (note 9)	64 139	63 473
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	440 797	424 500
Fonds détenus en fiducie (note 6)	13 311	12 938
	<u>1 019 697</u>	<u>934 645</u>
Actif net (insuffisance)		
Investi en immobilisations corporelles (note 11)	185 956	192 724
Non affecté - actif (insuffisance)	9 135	(5 737)
	<u>195 091</u>	<u>186 987</u>
Gains (pertes) de réévaluation cumulé(e)s	923	(4 871)
	<u>196 014</u>	<u>182 116</u>
Engagements, éventualités et garanties (note 15)		
	<u>1 215 711 \$</u>	<u>1 116 761 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

Au nom du Conseil,


_____, présidente du Conseil


_____, président-directeur général

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État non consolidé des résultats

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Revenus		
Fonds publics	1 114 884 \$	1 081 810 \$
Soins aux patients	131 875	116 729
Sommes recouvrées et autres	110 374	87 800
Chambres à supplément	9 601	7 724
Services commercialisés	90 574	84 907
Placement	1 509	1 459
Amortissement des apports reportés afférents à l'équipement (note 10)	9 361	9 392
	<u>1 468 178</u>	<u>1 389 821</u>
Dépenses		
Traitements et salaires	660 843	636 662
Avantages sociaux	171 664	165 993
Fournitures et autres	315 266	308 364
Médicaments	113 717	92 667
Fournitures médicales et chirurgicales	80 266	73 664
Rémunérations du personnel médical	76 306	69 498
Amortissement de l'équipement	34 642	32 760
Intérêts	3 392	3 710
	<u>1 456 096</u>	<u>1 383 318</u>
Excédent des revenus sur les dépenses, avant les éléments ci-dessous	12 082	6 503
Revenus du stationnement	15 538	19 496
Dépenses du stationnement	(5 210)	(8 533)
Amortissement des apports reportés afférents aux bâtiments (note 10)	16 643	16 087
Amortissement des bâtiments et amélioration et entretien des terrains	(30 949)	(30 438)
Excédent des revenus avant l'élément ci-dessous	<u>8 104</u>	<u>3 115</u>
Financement des fonds de roulement (note 16)	–	41 549
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>8 104 \$</u>	<u>44 664 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État non consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021
(en milliers de dollars)

	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total 2022	Total 2021
Solde au début de l'exercice	192 724 \$	(5 737)\$	186 987 \$	142 323 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	–	8 104	8 104	44 664
Variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles (note 11)	(6 768)	6 768	–	–
Solde à la fin de l'exercice	185 956 \$	9 135 \$	195 091 \$	186 987 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État non consolidés des gains et pertes de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Pertes de réévaluation cumulées au début de l'exercice	(4 871)\$	(11 561)\$
Gains non réalisés sur :		
Dérivé (note 8)	5 794	6 690
Gain (pertes) de réévaluation cumulé(e)s à la fin de l'exercice	923 \$	(4 871)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État non consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	8 104 \$	44 664 \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	65 746	63 328
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	(26 004)	(25 479)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	85	8
Augmentation nette des avantages sociaux futurs (note 9)	666	1 465
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	102 476	(47 290)
	151 073	36 696
Activités de financement		
Apports reportés reçus afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	42 301	33 919
Paiements nets de la dette à long terme	(5 380)	(4 248)
Produit de la cession d'immobilisations	6	–
	36 927	29 671
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(71 055)	(49 863)
Diminution (augmentation) nette des subventions à recevoir	(1 131)	2 631
Augmentation nette des placements détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles	(10 637)	(26)
Augmentation de l'encaisse affectée	(251)	(3 155)
	(83 074)	(50 413)
Augmentation nette de l'encaisse durant l'exercice	104 926	15 954
Encaisse au début de l'exercice	46 508	30 554
Encaisse à la fin de l'exercice	151 434 \$	46 508 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

L'Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital ») est un centre universitaire des sciences de la santé qui fournit principalement des services de soins de santé aux résidents du réseau local d'intégration des services de santé de Champlain. L'Hôpital est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, il est exonéré d'impôts.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers non consolidés ont été dressés par la direction, conformément aux principales méthodes comptables décrites ci-dessous afin de se conformer aux exigences du ministère de la Santé de l'Ontario pour les états financiers non consolidés générale selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'Hôpital a aussi préparé des états financiers à vocation générale selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes 4200 pour les organismes gouvernementaux à but non lucratif, qui consolident l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

a) Base de présentation

Ces états financiers non consolidés reflètent les actifs, passifs et opérations de l'Hôpital.

Ces états financiers non consolidés n'incluent pas les actifs, passifs et opérations de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, de l'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa, et de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, trois entités contrôlées, ni ceux des entités suivantes dans lesquelles l'Hôpital détient un intérêt économique : la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa, l'Institut de recherche en santé d'Ottawa, l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario, ses entités auxiliaires, L'Association alimentaire des hôpitaux d'Ottawa, Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc., et les Services d'approvisionnement de santé Champlain. L'information financière condensée de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, de l'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa, et de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa est divulguée à la note 14.

b) Constatation des revenus

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports d'organismes sans but lucratif.

En vertu de la Loi sur l'assurance-santé et de son règlement, l'Hôpital reçoit son financement principalement de la province de l'Ontario, par l'entremise des mécanismes budgétaires établis par le ministère de la Santé de l'Ontario. Les subventions de fonctionnement sont constatées en revenus dans la période à laquelle elles s'appliquent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Constatation des revenus (suite)

L'Hôpital reçoit du financement au titre du fonctionnement dans le cadre de certains programmes du ministère de la Santé de l'Ontario. Le montant final des revenus d'exploitation constatés ne peut être déterminé avant que le ministère de la Santé de l'Ontario examine les rapports financiers et statistiques pour l'exercice. Tout ajustement découlant de l'examen du ministère de la Santé de l'Ontario est constaté dans la période où l'ajustement est effectué.

Les apports non affectés sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectation d'origine externe sont constatés comme revenus lorsque les conditions d'affectation sont remplies. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les revenus provenant de services aux patients, de chambres à supplément, de services commercialisés et d'autres services sont comptabilisés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus.

Les revenus de placements comptabilisés dans l'état des résultats comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et pertes réalisés, déduction faite des frais connexes. Les gains et les pertes non réalisés sont comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation.

c) Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacre de nombreuses heures de travail à l'Hôpital chaque année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers non consolidés.

d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et du coût de remplacement, moins une provision pour stocks désuets ou inutilisables. Le coût de remplacement est le coût estimatif du réapprovisionnement des stocks aux prix courants du marché.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Hôpital se composent de l'encaisse, l'encaisse affectée, des placements, des débiteurs, des subventions à recevoir pour immobilisations corporelles, actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles, des passifs dérivés, des créditeurs et charges à payer des fonds détenus en fiducie et de la dette à long terme.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Instruments financiers (suite)

Les instruments financiers de l'Hôpital sont évalués comme suit :

Encaisse	juste valeur
Encaisse affecté	juste valeur
Placements à court terme	juste valeur
Débiteurs	coût amortis
Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles	coût amortis
Actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles	juste valeur
Passif dérivé	juste valeur
Fonds détenus en fiducie	juste valeur
Créditeurs et charges à payer	coût amortis
Dettes à long terme	coût amortis

Les variations non réalisées de la juste valeur du passif dérivé sont comptabilisées dans l'état des gains et des pertes de réévaluation jusqu'à leur réalisation. Quand un instrument financier est décomptabilisé, les gains et les pertes non réalisés qui étaient comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation font l'objet d'une reprise et sont passés en résultats. Les variations non réalisées de la juste valeur des actifs financiers détenus en fiducie et des actifs affectés aux achats d'immobilisations sont comptabilisées dans le passif correspondant.

Les instruments financiers sont ajustés des coûts de transaction encourus sur les coûts d'acquisition et de financement, lesquels sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers non dérivés font tous les ans l'objet d'un test de dépréciation. Lorsqu'une moins-value est jugée durable, le montant de la perte est passé en résultat et, le cas échéant, le gain ou la perte non réalisé(e) est renversé de l'état non consolidés des gains et pertes de réévaluation.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises, autres que le matériel léger, sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur estimative à la date de l'apport. Les remplacements de matériel léger sont passés en charges au cours de l'exercice. Les immobilisations en cours comprennent les coûts de construction et de développement et les intérêts capitalisés pendant la période de construction. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont initialement constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats, puis amorties sur leur durée de vie utile estimative.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Hôpital d'offrir des services, sa valeur comptable est dévaluée et ramenée à sa valeur résiduelle.

Le terrain n'est pas amorti compte tenu de sa durée de vie indéfinie. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative aux taux suivants :

Aménagement des terrains	5 à 25 ans
Améliorations locatives	Durée du bail plus extension prévue de l'option de renouvellement
Bâtiments	10 à 50 ans
Matériel de service d'immeubles	5 à 25 ans
Système d'information sur la santé	15 ans
Matériel principal	5 à 20 ans

g) Fonds détenus en fiducie

L'Hôpital détient des ressources et fait des décaissements pour le compte de divers groupes ou particuliers non apparentés. L'Hôpital n'a aucun pouvoir discrétionnaire sur ces transactions. Les ressources reçues dans le cadre des transactions visant les fonds détenus en fiducie sont constatées à titre de passif et non de revenus, et les distributions ultérieures de ces ressources sont portées en diminution du passif et non des dépenses.

h) Régimes d'avantages sociaux

L'Hôpital offre un régime de retraite à prestations déterminées ainsi que d'autres avantages sociaux futurs à la quasi-totalité de ses employés retraités et actifs. Ces avantages comprennent une assurance-vie et des prestations de soins de santé.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

h) Régimes d'avantages sociaux (suite)

L'Hôpital constate ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires à l'acquisition des avantages. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé. L'évaluation actuarielle la plus récente a eu lieu le 31 mars 2022. La prochaine évaluation actuarielle aura lieu le 31 mars 2025.

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, y compris les coûts des prestations au titre des services passés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les modifications de régime ont lieu. Les gains et pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs.

La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages sociaux des employés est de 12,0 ans (16,6 ans en 2021).

L'Hôpital est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

i) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers non consolidés, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers non consolidés, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers non consolidés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont connus. La principale estimation requise comprend les hypothèses actuarielles concernant les avantages sociaux futurs, et l'évaluation du passif dérivé.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

2. Encaisse affectée

L'encaisse affectée se compose de soldes affectés aux fins suivantes :

	2022	2021
Fond de défense du HIROC	12 029 \$	11 553 \$
Avantages sociaux des employés autoassurés	12 330	12 611
Divers	182	126
	24 541 \$	24 290 \$

3. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

a) Débiteurs

	2022	2021
Sommes à recevoir des patients	31 681 \$	29 025 \$
Ministère de la Santé de l'Ontario	94 412	124 330
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (note 14e))	582	4 463
L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (note 14 a))	6 323	5 696
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 14 f))	7 381	6 183
Équipe de santé familiale (note 14c))	326	485
Divers	33 836	33 575
	174 541	203 757
Moins la provision pour créances douteuses	(16 362)	(11 032)
	158 179 \$	192 725 \$

La provision pour créances douteuses est liée aux débiteurs des patients et est basée sur l'expérience passée de comptes similaires. L'allocation pour l'année en cours comprend les montants associés aux parties liées.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

3. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles (suite)

b) Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

Les subventions à recevoir pour immobilisations corporelles se rapportent à des subventions affectées à des acquisitions ou des projets qui ont été approuvés par le bailleur de fonds et sont exigibles par l'Hôpital à la fin de l'exercice. Ces montants ont aussi été inclus dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

	2022	2021
La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 14 d))	3 112 \$	1 077 \$
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 14 f))	3 154	3 934
Divers	81	205
	6 347 \$	5 216 \$

4. Actifs affectés pour acquisitions d'immobilisations corporelles

Les actifs affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles se composent d'un montant de 62 196 \$ (62 558 \$ en 2021) se rapportant au financement reçu et affecté dans le but d'acquisitions d'immobilisations corporelles et d'un montant de revenus de stationnement de 73 528 \$ (62 529 \$ en 2021) qui avait été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les fonds sont détenus par la banque de l'Hôpital, rapportent des intérêts au taux préférentiel diminué de 1,6 % (1,6 % en 2021) et sont classés à long terme puisqu'une diminution nette d'encaisse n'est pas prévue d'ici un an. Au 31 mars 2022, des actifs affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles d'un montant supplémentaire de 5 550 \$ (707 \$ en 2021) étaient recevables à l'Hôpital.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

5. Immobilisations corporelles

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2022 Valeur comptable nette	2021 Valeur comptable nette
Terrains	34 146 \$	– \$	34 146 \$	34 146 \$
Aménagement des terrains	5 336	5 336	–	–
Améliorations locatives	310	310	–	62
Bâtiments	755 097	411 586	343 511	362 827
Matériel de service d'immeubles	208 965	150 283	58 682	56 379
Système d'information sur la santé	132 398	23 396	109 002	107 640
Matériel principal	564 786	479 497	85 289	74 965
Immobilisations en cours	43 780	–	43 780	33 173
	1 744 818 \$	1 070 408 \$	674 410 \$	669 192 \$

- a) Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles au 31 mars 2021 s'élevaient à 1 674 578 \$ et 1 005 386 \$, respectivement.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, l'Hôpital a cédé du matériel qui avait un coût de 815 \$ (163 \$ en 2021) et un amortissement cumulé de 724 \$ (155 \$ en 2021) en retour d'une somme de 6 \$ (néant \$ en 2021), ce qui a entraîné une perte de 85 \$ (8 \$ en 2021).

- b) Les terrains comprennent un apport du gouvernement du Canada de 2019 dont la juste valeur, à la date de l'apport, est estimée à 32 600 \$. Le mécanisme de l'apport consiste en un bail de 99 ans entre le gouvernement et l'Hôpital, qui prévoit un loyer annuel d'un dollar à condition que le terrain serve à la construction et l'exploitation du nouveau campus hospitalier.

6. Fonds détenus en fiducie

Les fonds détenus en fiducie sont détenus par la banque de l'Hôpital et représentent le solde global des fonds détenus en fiducie à l'intention de tierces parties.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

7. Endettement bancaire

L'Hôpital dispose d'une marge de crédit de fonctionnement de 24 000 \$ (24 000 \$ en 2021) et d'un crédit d'immobilisation remboursable sur demande par versements échelonnés de 18 000 \$ (18 000 \$ en 2021) auprès de l'un de ses banquiers d'affaires, dont aucun montant n'a été perçu au 31 mars 2022 et 2021. Ces deux éléments ne sont pas garantis et portent intérêt au taux préférentiel moins 0,75 %.

8. Dette à long terme

La dette à long terme n'est pas garantie et se compose de ce qui suit :

	2022	2021
Emprunt à terme, portant intérêt au taux préférentiel du prêteur majoré de 0,56 %, et venant à échéance en septembre 2034 (voir la note ci-après)	103 755 \$	106 655 \$
Obligation locative liée à HIS, remboursement par versements mensuels de 226 \$ à compter d'octobre 2019 et se terminant en août 2024	6 098	8 578
	109 853	115 233
Moins Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	(10 459)	(10 382)
	99 394 \$	104 851 \$

L'Hôpital dispose d'une facilité de prêt avec emprunt maximal de 160 000 \$. Les paiements annuels futurs prévus du principal se rapportant à la dette à long terme sont les suivants :

2023	10 459 \$
2024	10 542
2025	8 799
2026	7 900
2027	7 900
Années suivantes	64 253
	109 853 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

8. Dette à long terme (suite)

L'Hôpital a conclu une entente de swap de taux d'intérêt de 15 ans d'une valeur nominale de 115 000 \$, entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2019. La valeur nominale s'amortit mensuellement selon un calendrier préétabli jusqu'à l'échéance, soit le 1^{er} septembre 2034. La valeur nominale actuelle est de 95 194 \$. The L'Hôpital devra payer un taux d'intérêt fixe de 3,144 % et profitera d'un taux d'intérêt variable qui viendra compenser le taux variable payé sur son emprunt à terme. Au 31 mars 2022, la juste valeur positive du swap de taux d'intérêt s'établissait à 923 \$ (juste valeur négative de 4 871 \$ en 2021). L'incidence de l'évolution de la juste valeur du swap de taux d'intérêt sur l'exercice visé se traduit par une diminution de 5 794 \$ dans l'état des gains et pertes de réévaluation (6 690 \$ en 2021).

9. Avantages sociaux futurs

L'Hôpital offre un régime à prestations déterminées qui met à la disposition de certains de ses employés une assurance-maladie complémentaire et une assurance contre les frais dentaires et continue de leur offrir ces prestations après leur départ à la retraite. La dernière évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs a été effectuée au 31 mars 2022.

Au 31 mars, 2022 le passif associé au régime d'avantages sociaux de l'Hôpital s'établissait ainsi :

	2022	2021
Obligation au titre des prestations constituées	59 899 \$	56 246 \$
Gains actuariels non amortis	4 240	7 227
Passif des avantages sociaux des employés	64 139 \$	63 473 \$

Le régime de l'Hôpital n'est pas capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées lors de l'estimation du calcul de l'obligation estimative de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2022	2021
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,89 %	3,21 %
Augmentation du coût des soins dentaires	3,75 %	3,50 %
Hausse du coût des soins prolongés	5,75 %	7,50 %
Durée moyenne estimative des années de service restantes des employés actifs	12,0 ans	16,6 ans

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

9. Avantages sociaux futurs (suite)

La variation des avantages sociaux futurs comprend les éléments suivants :

	2022	2021
Coût du service courant	3 044 \$	3 232 \$
Intérêt sur les obligations au titre des prestations constituées au cours de l'exercice	1 797	1 876
Amortissement des gains actuariels	(600)	(271)
Prestations versées par l'Hôpital au cours de l'exercice	(3 575)	(3 372)
	666 \$	1 465 \$

Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario :

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au régime de retraite Healthcare of Ontario Pension Plan (le « régime »). Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Le montant des cotisations versées au régime au cours de l'exercice par l'Hôpital au nom des employés s'élevait à 56 078 \$ (54 232 \$ en 2021) et il figure dans l'état non consolidé des résultats.

La charge de retraite repose sur les estimations les plus probables de la direction du régime, faites en collaboration avec ses actuaires, du montant nécessaire pour donner un niveau d'assurance élevé que les avantages sociaux futurs pourront être entièrement financés par le fonds de retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif est de s'assurer que les cotisations que l'employeur verse au régime continuent de correspondre à un pourcentage stable des cotisations versées par les employés.

L'écart entre les prévisions actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. La dernière évaluation actuarielle triennale du régime indiquait qu'il était entièrement capitalisé au 31 décembre 2021.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

10. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la fraction non amortie et la fraction inutilisée des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles est comptabilisé comme revenus dans l'état non consolidé des résultats.

Les variations survenues dans le solde reporté de l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	424 500 \$	416 060 \$
Plus les apports reçus ou à recevoir au cours de l'exercice	42 301	33 919
Moins l'amortissement du matériel	(9 361)	(9 392)
Moins l'amortissement des bâtiments	(16 643)	(16 087)
Solde à la fin de l'exercice	440 797 \$	424 500 \$

Le solde non amorti et inutilisé des apports afférents aux immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	2022	2021
Apports en capital non amortis (note 11)	378 601 \$	361 235 \$
Apports en capital inutilisés (note 4)	62 196	63 265
	440 797 \$	424 500 \$

11. Investissement en immobilisations corporelles

a) L'investissement en immobilisations corporelles est calculé ainsi :

	2022	2021
Immobilisations corporelles	674 410 \$	669 192 \$
Montants financés par :		
Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	(378 601)	(361 235)
Dette à long terme (note 8)	(109 853)	(115 233)
	185 956 \$	192 724 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

11. Investissement en immobilisations corporelles (suite)

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles est déterminée ainsi :

	2022	2021
Acquisition d'immobilisations corporelles	71 055 \$	49 863 \$
Montants couverts par les apports reportés	(43 370)	(35 357)
Montants couverts par la dette à long terme	5 380	4 248
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(85)	(8)
Produit de la cession d'immobilisations	(6)	–
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	26 004	25 479
Amortissement des immobilisations corporelles	(65 746)	(63 328)
	<u>(6 768)\$</u>	<u>(19 103)\$</u>

12. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2022	2021
Placements à court terme	(740)\$	(306)\$
Débiteurs	34 546	(88 491)
Stocks	(5 130)	(6 890)
Frais payés d'avance	(4 167)	(1 915)
Créditeurs et charges à payer	52 667	39 157
Apports reportés	25 300	11 155
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>102 476 \$</u>	<u>(47 290)\$</u>

13. Instruments financiers

Établissement de la juste valeur

Le système de classification suivant est utilisé pour mesurer la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur selon les catégories suivantes.

Niveau 1 – cours non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – données d'entrée observables directement ou indirectement, autres que celles du niveau 1, telles que les cours, sur des marchés inactifs, pour des actifs ou des passifs ou encore des données du marché qui sont observables pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif.

Niveau 3 – données d'entrée non observables qui ne sont pas fondées sur les activités des marchés et qui sont pertinentes pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

13. Instruments financiers (suite)

Établissement de la juste valeur (suite)

L'encaisse, l'endettement bancaire, les actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles et les fonds détenus en fiducie sont des justes valeurs de Niveau 1 et les dérivés sont des justes valeurs de Niveau 2.

Gestion des risques

L'Hôpital est exposé à divers risques financiers en raison de ses opérations et de ses avoirs en instruments financiers. L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les risques de l'Hôpital fait l'objet de la note 19.

Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'Hôpital encourt un risque de crédit relativement à ses débiteurs tel que divulgué à la note 3. La direction est d'avis que la provision pour créances douteuses sur les débiteurs liés aux patients est suffisante, et a mis en œuvre des procédures de recouvrement afin de mitiger le risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Hôpital ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. L'Hôpital gère son risque de liquidité en dressant des prévisions relatives aux flux de trésorerie découlant de ses opérations, en anticipant les activités d'investissement et de financement à venir, et en maintenant des facilités de crédit, afin de s'assurer de disposer de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières actuelles et futures.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des conditions du marché. Les conditions du marché englobent trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix.

Risque de taux d'intérêt

L'Hôpital est exposé au risque de taux d'intérêt au titre de sa dette à long terme, dont le taux d'intérêt est lié au taux préférentiel du prêteur. L'Hôpital a conclu une entente de swap de taux d'intérêt pour atténuer le risque de taux d'intérêt découlant de sa dette à long terme (note 8).

L'Hôpital estime qu'il n'encourt pas de risques importants de taux d'intérêt, de change ou autres découlant de ses instruments financiers.

L'exposition aux risques n'a pratiquement pas changé par rapport à l'an dernier, et l'Hôpital n'a pas modifié ses politiques, ses procédures et ses méthodes de mesure du risque de crédit.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés

a) Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, entité exonérée d'impôt qui a été constituée en vertu des lois de l'Ontario. L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa fournit des services en cardiologie aux patients de l'Hôpital. Selon la Loi sur les hôpitaux publics, l'Hôpital a la responsabilité ultime pour les soins en santé des patients et tous les patients de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa sont des patients à part entière de l'Hôpital.

La relation économique entre l'Hôpital et l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa est gérée par une entente de service selon laquelle l'Hôpital fournit le service de soutien clinique et administratif à sa juste valeur et met à la disposition de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa des locaux gratuitement.

L'intention de l'entente de service est de s'assurer que tout déficit encouru par l'une ou l'autre des parties est géré par la partie déficitaire. Au 31 mars 2022, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a accumulé un déficit d'actif net non affecté de 8 088 \$ (surplus de 2 846 \$ en 2021). Au 31 mars 2022, l'Hôpital avait un compte à recevoir de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa de 6 323 \$ (5 696 \$ en 2021) portant intérêt au taux préférentiel et sans modalité de remboursement.

L'actif, le passif et les résultats des activités de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa se présentent ainsi :

	2022	2021
Bilan		
Total de l'actif	274 576 \$	274 939 \$
Total du passif	271 872 \$	272 300 \$
Actif net	2 704	2 639
	274 576 \$	274 939 \$
Résultats des activités		
Total des revenus	241 689 \$	226 409 \$
Total des dépenses	241 624	226 395
Excédent des revenus sur les dépenses	65 \$	14 \$
Flux de trésorerie		
Exploitation	22 519 \$	35 987 \$
Financement	(6 124)	733
Investissement	(4 185)	(12 842)
Flux de trésorerie de l'exercice	12 210 \$	23 878 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

b) Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (la « Corporation »), entité exonérée d'impôt et sans capital-actions qui a été constituée en vertu des lois de l'Ontario. Cette entité fournit des habitations aux internes et aux familles des patients de l'Hôpital, des facilités de stationnement pour les patients et le personnel de l'Hôpital et administre d'autres activités commerciales.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu 1 030 \$ (400 \$ en 2021) de la Corporation. Au 31 mars 2022, l'Hôpital avait une somme à payer à la Corporation, totalisant 236 \$ (429 \$ en 2021); ce montant porte intérêt au taux préférentiel diminué de 1,60 %, est payable sur demande et n'est assorti d'aucune modalité fixe de remboursement. L'Hôpital avait également une créance opérationnelle de 366 \$ (néant en 2021) à la fin de l'exercice.

L'actif, le passif et les résultats des activités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre se présentent ainsi :

	2022	2021
Bilan		
Total de l'actif	3 341 \$	1 840 \$
Total du passif	1 114 \$	60 \$
Actif net	2 227	1 780
	3 341 \$	1 840
Résultats des activités		
Total des revenus	2 493 \$	1 932
Total des dépenses	1 017	1 087
Excédent des revenus sur les dépenses	1 476 \$	845 \$
Flux de trésorerie		
Exploitation	1 020 \$	(508)\$
Investissement	(281)	(46)
Flux de trésorerie de l'exercice	739 \$	(554)\$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

- c) L'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa Inc.

L'Hôpital exerce un contrôle sur l'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa Inc. (la « Société »), une entité exonérée d'impôt sans capital-actions constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. La Société exploite un centre de soins de santé primaires qui offre des services médicaux, de santé et de soutien au grand public et mène des recherches sur la médecine familiale et les soins de santé primaires ou y participe.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a fourni un financement supplémentaire de 225 \$ (347 \$ en 2021) à la Société. Au 31 mars 2022, l'Hôpital avait une créance auprès de la Société s'élevant à 326 \$ (485 \$ en 2021).

L'actif, le passif et les résultats des activités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars se présentent ainsi :

	2022	2021
Bilan		
Total de l'actif	897 \$	928 \$
Total du passif	897 \$	928 \$
Résultats des activités		
Total des revenus	4 790 \$	4 817 \$
Total des dépenses	4 790	4 817
Excédent des revenus sur les dépenses	– \$	– \$
Flux de trésorerie		
Exploitation	(31)\$	355 \$
Flux de trésorerie de l'exercice	(31)\$	355 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

d) La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (la « Fondation »), une entité exonérée d'impôt, constituée sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario. La Fondation a été constituée en vue de recueillir, de recevoir, de maintenir et de gérer les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu de la Fondation la somme de 6 658 \$ (5 419 \$ en 2021). Au 31 mars 2022, l'Hôpital avait une subvention à recevoir pour immobilisations corporelles de la Fondation de 3 112 \$ (1 077 \$ en 2021), une somme à recevoir de 780 \$ (902 \$ en 2021) pour le fonds de dotation et 574 \$ (1 055 \$ en 2021) liés aux autres frais d'exploitation payés par l'Hôpital pour le compte de la Fondation. De plus, la Fondation a fait des dons en nature à l'Hôpital pour lesquels aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers. L'Hôpital a loué des locaux à la Fondation au coût de 26 \$ (néant \$ en 2021).

e) L'Institut de recherche en santé d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans l'Institut de recherche en santé d'Ottawa (l'« Institut »). L'Institut exerce et encourage exclusivement des activités de recherche scientifique et de développement expérimental qui sont dans l'intérêt du grand public. L'Institut est un organisme exonéré d'impôt qui a été constitué en vertu des lois de l'Ontario.

Au 31 mars 2022, l'Hôpital avait une créance opérationnelle de 582 \$ (une dette opérationnelle de 4 463 \$ en 2021) auprès de l'Institut. Au cours de l'exercice, l'Hôpital a fourni à l'Institut un financement de base de 10 836 \$ (7 336 \$ en 2021) pour l'acquisition de ressources. L'Hôpital a également fourni des fonds totalisant 150 \$ (150 \$ en 2021) pour certaines dépenses de fonctionnement de l'Institut. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

f) Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs de l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (« ALREO »). L'ALREO a pour but d'offrir des services de laboratoire spécialisés à 16 hôpitaux membres selon la méthode du coût des services.

Au 31 mars 2022, l'Hôpital détenait un intérêt économique de 11 010 \$ (5 166 \$ en 2021) d'un montant total de l'actif net de 19 000 \$ (8 926 \$ en 2021). L'Hôpital avait aussi une subvention pour immobilisations corporelles à recevoir de l'ALREO de 3 154 \$ (3 934 \$ en 2021) concernant la construction d'un laboratoire régional et les investissements dans les immobilisations. L'Hôpital avait aussi un débiteur opérationnel à recevoir de 7 381 \$ (6 183 \$ en 2021).

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

g) Sociétés auxiliaires

L'Hôpital a un intérêt économique dans les Auxiliaires Civic et les Auxiliaires Riverside de l'Hôpital d'Ottawa ainsi que dans les Amis de l'Hôpital d'Ottawa - Campus Général (les « sociétés auxiliaires ») et l'Association des bénévoles du Centre de réadaptation (l'« Association »). Le 1^{er} octobre 2021, les Auxiliaires de l'Hôpital Civic d'Ottawa, les Auxiliaires de l'Hôpital Riverside et les Amis de l'Hôpital d'Ottawa – Campus général (les « sociétés auxiliaires ») ont fusionné sous le nom d'Auxiliaires de l'Hôpital d'Ottawa (la « Société auxiliaire »). L'Hôpital a maintenant un intérêt économique dans les Auxiliaires de l'Hôpital d'Ottawa et dans l'Association des bénévoles du Centre de réadaptation (l'« Association »). L'objectif de la Société auxiliaire et de l'Association reste le même : il vise à recueillir et à recevoir des fonds qui seront affectés à divers programmes et projets d'immobilisations de l'Hôpital et de ses fondations connexes. La Société auxiliaire et l'Association sont des entités exonérées d'impôt. La Société auxiliaire a été créée en vertu des lois de l'Ontario.

h) Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc.

L'Hôpital est membre fondateur des Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. (« SLHRO »). SLHRO a pour but de fournir des services de blanchisserie aux hôpitaux membres selon la méthode du coût de service.

Au 31 mars 2022, l'Hôpital détenait un intérêt financier de 9 963 \$ (8 191 \$ en 2021) sur l'actif net total de 18 010 \$ (14 514 \$ en 2021).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, l'Hôpital a versé 7 257 \$ (7 024 \$ en 2021) aux SLHRO pour des services de lingerie. Ces sommes sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

i) L'Association alimentaire des hôpitaux d'Ottawa (précédemment les Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc.)

L'Hôpital était l'un des membres fondateurs des Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. (« SAH »). SAH a pour but de fournir des services d'alimentation aux hôpitaux membres selon la méthode du coût de service.

Le 13 mai 2019, le conseil d'administration des SAH a finalisé la vente de la quasi-totalité de leurs actifs à un tiers acheteur. Comme convenu à l'unanimité par les hôpitaux membres et le conseil d'administration des SAH, le produit net de la vente sera distribué à chacune des fondations respectives des hôpitaux membres. Le jour de la vente, les SAH ont changé leur nom commercial pour celui l'Association alimentaire des hôpitaux d'Ottawa (« AAHO »).

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

- i) L'Association alimentaire des hôpitaux d'Ottawa (précédemment les Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc.) (suite)

Le 8 novembre 2019, le conseil d'administration de l'AAHO a approuvé une motion visant à distribuer 10 000 \$ aux fondations des hôpitaux membres en fonction de leur part. La part de la distribution revenant à la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa étant de 54,94 %, la Fondation a donc reçu un don initial de 5 495 \$ en mars 2020. La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa a distribué ce don sous forme de subvention à l'Hôpital en mars 2020. Un don additionnel de 1 484 \$ (1 373 \$ en 2021) a été reçu par la Fondation et distribué à l'Hôpital au cours de l'exercice.

Au 31 mars 2022, l'Hôpital avait un intérêt économique de 209 \$ (1 661 \$ en 2021) dans l'actif net total de 380 \$ (3 022 \$ en 2021) d'AAHO.

- j) Services d'approvisionnement de santé Champlain

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services d'approvisionnement de santé Champlain (« SASC »). Le SASC a été créé pour mettre en application la collaboration de services partagés parmi les divers hôpitaux de la région Champlain, ce qui permettra d'intégrer des opérations d'approvisionnement, d'acquisition et de logistiques au sein de la région.

Au 31 mars 2022, l'Hôpital avait un montant à payer de 33 \$ (30 \$ en 2021) au SASC pour les dépenses payées par les SASC au nom de l'Hôpital. Ces dépenses sont constatées é titre de fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

- k) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

En raison de son intérêt avec l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, l'Hôpital d'Ottawa est lié aux entités suivantes, tel que décrit ci-dessous :

- i) Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa:

La Société a été constituée sans capital-actions conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but lucratif*. Le mandat de la Société consiste à exercer des activités de collecte de fonds, et à faire l'acquisition, à solliciter ou à recueillir des fonds en vue du maintien des activités des laboratoires et d'un centre de recherches. La Société est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt conformément au paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En outre, la Société est classée à titre d'entreprise sans but lucratif aux fins de la recherche scientifique et du développement expérimental, au sens défini dans le paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa détient un intérêt économique dans la Société. Au cours de l'exercice, l'Institut a versé 9 715 \$ (4 342 \$ en 2021) à la Société à titre de financement de base pour soutenir la recherche.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

k) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (suite)

ii) Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

La Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (la « Fondation ») a été constituée sans capital-actions conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but lucratif*. Elle coordonne et fait la promotion d'activités de financement et de collecte de fonds en vue de soutenir et de financer la recherche, les soins au patient, la sensibilisation et d'autres activités en lien a la santé cardiovasculaire de l'Institut et de la Société de recherche de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (la « Société »). La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt conformément au paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa détient un intérêt économique dans la Fondation, étant donné que la Fondation détient des ressources utilisées au profit de l'Institut. Durant cette période, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a comptabilisé une somme de 1 175 \$ (1 319 \$ en 2021) qui lui a été versée par la Fondation, à l'appui de programmes cliniques, d'achats de matériel et de programmes d'immobilisations.

L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa se porte garant, sous forme d'une sûreté de deuxième rang visant l'ensemble de ses biens meubles, d'une marge de crédit octroyée à la Fondation par son banquier d'affaires. Cette marge de crédit d'un montant de 10 000 \$ vise à permettre à la Fondation de satisfaire à ses exigences en matière de trésorerie.

iii) Anciens patients et auxiliaires

L'Institut est aussi lié à l'Association des anciens patients de l'Institut de cardiologie (les « Anciens ») et au Auxiliaires de l'Institut de cardiologie (les « Auxiliaires »). L'objet de ces deux organismes est de recueillir et de recevoir des fonds au bénéfice de différents programmes et projets d'investissement de l'Institut, de la Société et de la Fondation. Les Anciens et les Auxiliaires sont des entités exonérées d'impôt qui ont été créées en vertu des lois de l'Ontario.

Ces opérations d'organismes apparentés sont considérées comme faisant partie du cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

15. Engagements, éventualités et garanties

- a) La nature des activités de l'Hôpital est telle qu'il y a habituellement toujours des litiges en cours ou possibles. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2022, la direction estime que l'Hôpital est muni d'une défense valable et d'une couverture d'assurance appropriée. Dans l'éventualité où le dénouement de l'une ou de plusieurs de ces réclamations serait défavorable à l'Hôpital, la direction est d'avis qu'une telle situation ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière de l'Hôpital.
- b) Un groupe d'hôpitaux, dont l'Hôpital fait partie, a mis sur pied le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le « HIROC »). Le HIROC est enregistré en tant que bourse d'assurance réciproque au sens des lois provinciales sur les assurances, qui permettent à des personnes d'échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la fourniture d'assurance responsabilité civile aux organismes de santé dans les provinces et territoires où il est titulaire d'une licence. Les souscripteurs paient des primes annuelles, actuariellement déterminées et, le cas échéant, ils font l'objet d'une nouvelle évaluation lorsque les pertes subies par le groupe pendant les années de cotisation sont supérieures à ces primes. Aucune réévaluation n'avait été faite au 31 mars 2022.
- c) Sous réserve des conditions prévues de la vente des SAH le 13 mai 2019, l'Hôpital s'est engagé à continuer d'acheter des produits alimentaires auprès de l'acquéreur dans le cadre d'un accord d'approvisionnement de trois ans qui prend fin en mai 2022.
- d) Dans les limites permises par la loi, l'Hôpital indemnise ses administrateurs et dirigeants, présents et passés, à l'égard de certaines réclamations dont ils peuvent faire l'objet en raison des services qu'ils ont fournis à titre d'administrateurs ou de dirigeants. L'Hôpital a souscrit une assurance responsabilité civile pour ses administrateurs et dirigeants qui peut être utilisée dans certains cas. La nature et la probabilité des réclamations empêchent l'Hôpital de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. L'Hôpital estime qu'il y a très peu de risques que de telles réclamations lui occasionnent des frais importants et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers non consolidés à l'égard de ces garanties d'indemnisation.
- e) Au 31 mars 2022, l'Hôpital possède un terrain contaminé mais n'avait pas comptabilisé de passifs environnementaux car la probabilité et l'évaluation de ces coûts ne sont pas déterminables à ce moment.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

15. Engagements, éventualités et garanties (suite)

f) Au 31 mars 2022, l'Hôpital avait comptabilisé des immobilisations en cours de 43 780 \$ (33 173 \$ en 2021). Le coût pour l'achèvement des immobilisations en cours est estimé à 59 830 \$ (21 107 \$ en 2021).

g) L'Hôpital est un membre du Centre des sciences de la santé Ottawa. Le Centre des sciences de la santé a été créé pour veiller à la surveillance et l'orientation de l'entretien des biens-fonds où se situent l'Hôpital d'Ottawa, le Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario, l'Université d'Ottawa et le Centre de traitement pour enfants d'Ottawa.

En tant que membre du Centre des sciences de la santé Ottawa, l'Hôpital est partie à un accord d'énergie thermique (AET) avec Trans/Alta Corporation pour l'achat d'énergie thermique pour le chauffage et l'humidification de l'Hôpital. En 2022, l'AET a été modifié et prolongé de sorte qu'il sera maintenant en vigueur du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2033.

h) L'Hôpital, en collaboration avec le ministère de la Santé de l'Ontario, a entrepris un projet majeur de réaménagement des immobilisations, en vue de construire un nouveau campus pour l'Hôpital d'Ottawa. Le nouveau campus permettra à l'Hôpital d'offrir des installations médicales, universitaires et de recherche à la fine pointe, afin de répondre aux besoins croissants en matière de soins de santé des citoyens d'Ottawa et des communautés environnantes. En collaboration avec le ministère de la Santé et Infrastructure Ontario, l'Hôpital est en voie de terminer la conception préliminaire et les spécifications des extrants du nouveau campus.

i) L'Hôpital a conclu des contrats de location-exploitation dont les paiements annuels futurs s'établissent comme suit :

2023	5 096 \$
2024	4 751
2025	4 276
2026	2 215
2027	1 055
Années suivantes	30
	<hr/>
	17 423 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

16. Fonds de roulement du ministère de la Santé

En mars 2021, l'Hôpital a été informé qu'il était admissible à un financement ponctuel pour combler son fonds de roulement déficitaire. Son admissibilité à ce financement était fonction de critères prédéterminés et il est stipulé que les fonds ne doivent servir qu'à réduire le fonds de roulement déficitaire et ne peuvent servir au fonctionnement de l'Hôpital.

Le ministère de la Santé a fourni un financement du fonds de roulement de néant \$ (41 549 \$ en 2021) qui a été constaté à titre de revenu. L'Hôpital a produit tous les rapports nécessaires concernant ce financement.

17. Financement de la part du ministère de la Santé en raison de la pandémie :

En raison de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») qui sévit, le ministère de la Santé (le « Ministère ») a annoncé plusieurs programmes de financement visant à aider les hôpitaux à supporter les coûts de fonctionnement et les coûts en capital différentiels et les baisses de revenus découlant de la COVID-19. Outre ces programmes, le Ministère autorise les hôpitaux à réaffecter les fonds inutilisés de certains programmes au financement des coûts, des pertes de revenus et des autres pressions budgétaires dus à la COVID-19, au moyen d'un rapprochement général des fonds.

Bien que le Ministère ait donné des directives concernant le montant maximal des fonds pouvant être attribués à l'Hôpital et les critères d'admissibilité et de constatation des revenus, celles-ci continuent d'évoluer et pourraient faire l'objet d'une révision et d'une clarification après l'approbation des présents états financiers. Le Ministère a également indiqué que tout le financement lié à la COVID-19 était soumis à un examen et à un rapprochement, avec la possibilité d'ajustements au cours de l'exercice suivant.

L'estimation par la direction des revenus à recevoir du Ministère en raison de la COVID-19 se fonde sur les dernières directives du Ministère et sur les conséquences de la COVID-19 sur les activités, les revenus et les dépenses de l'Hôpital. La direction a analysé les exigences et fourni une estimation des montants justifiables en fonction des renseignements disponibles à jour. En raison de l'incertitude quant au montant du financement qui sera confirmé au cours des prochaines années, la direction a comptabilisé une provision pour débiteur, comme l'indique le tableau ci-dessous. Tout ajustement que la direction apportera à l'estimation des revenus à recevoir du Ministère sera pris en compte dans les états financiers de l'Hôpital au cours de l'année du versement.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

17. Financement de la part du ministère de la Santé en raison de la pandémie (suite)

Les détails relatifs aux fonds obtenus du Ministère en raison de la COVID-19 et qui sont comptabilisés dans les produits de l'exercice considéré sont résumés ci-dessous :

	2022	2021
Financement des dépenses de fonctionnement différentielles liées à la COVID-19	49 891	\$ 58 738 \$
Financement des pertes de revenus découlant de la COVID-19	–	33 208
Rapprochement général des fonds pour les autres coûts admissibles et pertes de revenus	–	21 939
	49 891 \$	113 885 \$

En plus de ce qui précède, l'Hôpital a constaté la somme de 8 491 \$ (16 326 \$ en 2021) au titre des fonds du Ministère pour couvrir les dépenses en immobilisations liées à la COVID-19, somme qui est venue s'ajouter aux apports en capital reportés au cours de l'exercice.

L'Hôpital a également comptabilisé un montant de 70 125 \$ (29 377 \$ en 2021) obtenu du ministère de la Santé pour couvrir d'autres dépenses liées à la COVID-19, comme les augmentations salariales temporaires accordées aux préposés aux services de soutien à la personne, les mesures incitatives temporaires pour le personnel infirmier, la rémunération des médecins en situation de pandémie, les centres de dépistage, les foyers de soins transitoires et le financement supplémentaire lié à la COVID-19 pour les lits.

18. Informations comparatives

Certaines informations comparatives de 2021 ont été reclassées de façon à ce que leur présentation soit conforme celle des états financiers de 2022.

19. Impact de la pandémie de la maladie à coronavirus COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que l'épidémie de COVID-19 avait atteint des proportions pandémiques. Cette pandémie a fortement perturbé les milieux financiers, boursiers, de la santé et sociaux. En réponse à la COVID-19 et conformément aux directives du Ministère et d'autres organismes publics, l'Hôpital a mis en place plusieurs mesures pour protéger les patients et le personnel contre la COVID-19. De plus, il a activement participé aux soins des patients atteints de la COVID-19 et à la prestation de programmes qui protègent la santé publique.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

19. Impact de la pandémie de la maladie à coronavirus COVID-19 (suite)

Des ajustements doivent être apportés aux états financiers lorsque des événements survenus entre la date des états financiers et la date du rapport des auditeurs fournissent un supplément d'information suffisant à l'égard de situations qui existaient en fin d'exercice. Après avoir évalué les répercussions financières, la direction a jugé inutile pour l'heure d'apporter d'autres ajustements aux états financiers.

L'Hôpital continue de réagir face à la pandémie et il prévoit des répercussions opérationnelles et financières continues au cours du prochain exercice et au-delà. La direction a évalué l'impact de la COVID-19 et estime qu'il n'y a pas de problèmes financiers importants qui compromettent la bonne marche de ses activités. L'issue et la date de rétablissement de la pandémie étant très imprévisibles, il est impossible pour l'heure d'estimer et de communiquer ses effets sur les activités à venir.